

Le regain et la pature d'automne dans les patois romands : articles-spécimens du Glossaire

Autor(en): **Tappolet, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1911)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-241000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE REGAIN ET LA PATURE D'AUTOMNE

DANS LES PATOIS ROMANDS



Articles-spécimens du *Glossaire*.

Ne parlez pas à un grand nombre de bourgeois, ni de guérets, ni de baliveaux, ni de provins, ni de regain, si vous voulez être entendu; ces termes pour eux ne sont pas français :.... ils ignorent la nature, ses commencements, ses progrès, ses dons et ses largesses. LA BRUYÈRE.

Nous essayons de combiner, dans cet article, le point de vue lexicologique et le point de vue onomasiologique, soit la question de savoir par quels mots les patois expriment les différentes espèces de récolte tardive. Il y en a deux espèces principales qui seront traitées l'une après l'autre :

I. le regain proprement dit (deuxième coupe d'herbe).

II. troisième herbe qui pousse (deuxième regain), qui se subdivise en :

A. troisième coupe;

B. pâture d'automne.

Remarques. 1. Dans chacune de ces divisions sémantiques l'ordre des mots se détermine par leur vitalité. 2. Le sigle du canton imprimé en caractères gras (**Vd**) indique que le mot, la forme ou le sens en question est particulièrement bien attesté pour ce canton.

I. LE REGAIN PROPREMENT DIT.

1. **rəkər** s. m. regain (**Vd**, F, V, G, N).

r(c)kor (**Vd** Alp. moins Pays-d'Enhaut, F Sugiez, N Landerson *Atlas*, B Péry *Atlas*, Plagne), **rekôr** (**Vd** Auberson), **rəkô** (V, **Vd**, N), **rəkò** (**Vd**, V Vionnaz Gill., Liddes),

rékouā (Vd Blonay), *rekouā* (F, Vd), *rekouar* (Vd Pays-d'Enhaut), *rəkouā* (Vd Joux, Vallorbe), *rəkou* (G, V Lens, Anniviers), *rego* (V Grône, forme suspecte), *rəkou* (N Montagne), *rəkò* (V Lourtier). Pour le timbre de la voyelle accentuée, cfr. *mort*, *corps*, *fort*, *sourd*, etc.

1. seconde coupe d'herbe. 2. pré clôturé où l'on récolte le regain (emploi vieilli).

1. Le plus souvent le mot désigne d'une façon concrète la masse d'herbe verte ou séchée, on dit *faucher*, *faner*, *rentrer*, *être après le rekor*, on parle d'un *char*, d'un *tas de rekor*. Quand il pleut à la mi-où, ya prou raves et prou recou (G Humbert). *fun e rékouar* désigne toute la récolte d'un pré (Vd Etivaz). *on prô a fin e rəkor* est un bon pré (Vd Corbeyrier). A côté de *faire le rekor*, on trouve fréquemment *faire les recors*, déjà attesté en Valais pour 1454 (collection Iselin). Pour l'emploi du pluriel, cfr. *faire les foins*, *les moissons*, *les vendanges*, *les semailles*, aussi en patois *lè vouanyè*; *a tō dja tui fé tou réko?* as-tu déjà fait tous tes *rekors*? (V Vérossaz) me semble indiquer qu'occasionnellement le mot peut se prendre au sens de « parcelle de pré qui donne du regain », sens qui justifie mieux l'emploi du pluriel. — Dans certaines tournures, le mot a un caractère verbal, il fait songer aux opérations de la récolte: *au temps des rekors*, *aux rekors* = pendant la récolte du regain, de même dans la phrase: *le rekor se fait après le foin*.

Extensions de sens: herbe pâturée pour la seconde fois (V Lens), *reko du fortin* = herbe coupée dans des prés pâturés au printemps (V Bagnes, Evolène). Cette herbe s'appelle *ouazon* dans les Alpes vaudoises et *rekoua padrā* en Gruyère, *Ätzeu* en allemand (Stebler, *Alp- und Weidewirtschaft*, 232). De même qu'on entend dire « couper le foin », on parle de « faucher le *rekor* », où le mot signifie proprement « seconde herbe destinée à être séchée ». — 2. A l'époque où les terres non encloses étaient ouvertes à tous [droit de parcours, on disait

korè la rekouq, courir les terrains à regain (Vd Vaulion), moyennant rétribution à la commune et au seigneur (Blonay)], chaque communier n'avait à *clos*, c'est-à-dire exempt du droit de parcours, qu'un terrain de médiocre grandeur, voisin de sa maison et planté d'arbres fruitiers, qui permettait d'y faire une seconde coupe. C'était le *pré à rekor*, ou *le rekor* tout court. (Pour le procédé, cfr. 'un vapeur' pour 'un bateau à vapeur'). Cet emploi du mot, qui tend à disparaître, n'est attesté que pour Vd (Gros de Vd, Blonay, C. V. 92, 15); *ié fé on étan por égaii mé recor d'amon et d'avo*, ...pour arroser mes prés d'enhaut et d'enbas (Corbaz, 130). Probablement le même sens dans les phrases: *du kə n'in lo byô... mè vé fère siyi lo gran rekor*, puisque nous avons le beau temps, je vais faire faucher le grand pré à regain (C. V. 73, 29) et *l'an séô (1816) lé rékouâ l'avan pourâi dézo la nâi*, avaient pourri sous la neige (Blonay; cfr. sous 1 le sens de parcelle de pré). Dans un document de 1447, on trouve déjà un lieu-dit *Pré dou Recor*, et plus tard, plus souvent *prés à record*. A partir du milieu du 18^e s., nous raconte M^{me} Odin (sous *parkou*), les propriétaires demandèrent, l'un après l'autre, à pouvoir entourer leurs prés d'une clôture. C'est ainsi qu'on vit le pays se couvrir de haies, aujourd'hui arrachées. L'expression consacrée par les actes était: passer (ou réduire) tel pré à *clos*, *record* et *recordon*, attestée par ex. pour 1758, 1778 (coll. Millioud), v. autre exemple sous *rekor-don*. On trouve en outre: tout le mas de Six-Fontaines fut *réduit à clos*, *record* et *recordon*, moyennant la somme de 750 florins, 1723 (Baulmes, *Mém. Doc. Suisse rom.* XIII, 135). Les lieux-dits sans le mot 'pré' sont fréquents, par ex. *Recors Signy* 1418, *ouz Recor Alens* 1491, ou simplement *au Record*, *en Record*, prés et champs de la commune de Montricher (Vd; cadastre 30, 35, année 1843). C'est ici qu'il faut ranger sans doute le vers 125 du *Conte du Craizu* (18^e siècle) *...l'étion ti quie au dessus d'on recor*, ils étaient tous là au haut d'un tertre (?) (éd. Gauchat). Comme il s'agit de toute la jeunesse d'un village, le sens de 'tas de regain', attesté nulle part du reste, me semble

exclu et par l'étroitesse de la place et par la culbute prolongée que fait le vilain *corps* avec l'objet de sa tendresse. Quant au sens de tertre, M. Gauchat ne l'a pas trouvé avec certitude dans les patois vivants en question, il se rattacherait du reste difficilement à l'idée de *rekor*. Ces difficultés disparaissent si nous supposons qu'il s'agit d'un *prés* à *rekor* qui était en pente. Cfr. l'exemple tiré de Corbaz. — Composé *mədz-rékouq* m. espèce de sauterelle (Blonay), v. ce mot.

Homonymes : *rekor* 1. = recours (v. cependant Blonay), 2. = *recors*, agent (de recorder).

Hist. Le mot vient du radical latin représenté par l'adjectif *CORDUS* (*CHORDUS*)¹, qui exprime d'une façon générale l'idée de « maturité ou de naissance tardive ». Cfr. all. *Nachwuchs*, *Spätgeburt*. Il s'applique en latin aux végétaux aussi bien qu'aux animaux. Le *Thesaurus* cite des exemples pour *frumentum cordum*, du blé tardif; *uvae cordae* du raisin tardif; *olus cordum*, plante potagère de l'arrière-saison et d'un autre côté *agnus cordus*, agneau né après le terme normal. Que signifie *fænum cordum*? Il a le sens plus général de foin récolté après l'époque, de la fenaison, foin tardif, foin d'automne, appelé aussi *fænum autumnale*; il comprend le *rekor* et le *rekordon* et se traduirait le plus exactement par l'allemand *Spätheu*. Columelle, auteur latin agricole, vante à plusieurs reprises la finesse et la délicatesse de ce foin; on le donnait à manger aux brebis grecques, race particulièrement délicate qui demandait beaucoup de soins; mêlé avec de la paille très propre, il servait de litière aux poules. On employait la faucille, non la faux, pour le couper (v. *Thesaurus*). — Le radical de *cordus* s'est conservé dans les langues romanes 1. comme désignation de pièce de bétail (agneau, veau), souvent en per-

¹ M. J. Jud a choisi ce mot comme sujet d'un article-spécimen qu'il publiera dans le prochain fascicule de l'*Archiv f. d. St. der neueren Sprachen*, à propos d'un compte-rendu qu'il donnera du *Rom. Wörterbuch* de M. Meyer-Lübke.

dant l'idée de naissance tardive (vache, brebis), v. Meyer-Lübke, *Rom. Wörterbuch*, qui indique un domaine qui va de l'Italie jusqu'en Portugal (cfr. *Bulletin du Glossaire*, IX, 61); 2. comme désignation de regain, c'est-à-dire en gardant toujours l'idée première de maturité tardive. Le territoire occupé par *cordum* ou *recordum* = regain, embrasse l'Italie du Nord avec une partie des Grisons, puis la vallée d'Aoste, toute la Savoie et tous les cantons sud de la Suisse romande¹. Au point de vue gallo-roman, c'est un vrai mot franco-provençal, sauf qu'il ne paraît pas avoir franchi la chaîne du Jura. En revanche, il a conquis au Nord le plateau de Vauffelin, qui, en général, se rattache par son vocabulaire au Jura bernois (v. *vouèyin*). La conservation presque intacte de *cordum* = regain dans une zone située autour des Alpes suisses et italiennes est une nouvelle preuve pour l'ancienneté du vocabulaire de ces régions. Ce conservatisme est d'autant plus remarquable que le regain n'a rien du tout de particulièrement alpestre, puisque au contraire les pâturages de montagne, si jamais on les fauche, ne permettent qu'une seule coupe (v. *Encycl.*). — Quant aux modifications survenues lors du passage du mot latin en roman, notons d'abord les rétrécissements de sens : parmi les végétaux, l'adjectif *cordus* ne s'applique plus qu'au foin, ce qui se comprend aisément quand on considère que pour les autres produits (blé, raisin, légume) la récolte tardive n'est jamais aussi constante ni aussi importante que pour le foin. La même considération fait comprendre qu'on a fini par supprimer le substantif *fœnum*, l'idée de foin étant devenu inséparable de *cordum*, qui désormais fut employé comme substantif. Le premier exemple que nous ayons² de cet emploi exclusivement roman nous est donné par un document fribourgeois de 1394 où il est question d'un pré qu'on

¹ *recordo*, *recouerdo* f. que cite Mistral sous *recolto* ne sont sans doute que des variantes locales de *récolte*, cfr. *recorto*, etc.

² Tiraboschi ne dit pas de quelle époque sont les *Antichi statuti rurali* que cite pour *cordum* M. Salvioni (*Postille*, p. 6).

vend au curé de Bulle « avec tous ses droits » : *recorto*¹ *seu repasu* (*Arch. soc. hist. frib.* 1882, p. 108). Un autre rétrécissement moins général, c'est que dans les parlers romands actuels au moins, le mot perdant son sens de 'toute espèce de foin tardif', ne s'applique plus guère qu'à la deuxième coupe de foin, à l'exclusion de la troisième qui est le *rekordon*. — Reste à noter une troisième modification du mot latin : on augmenta le corps du mot par le préfixe *re*, c'était un renfort 'imminent' partout, puisque la récolte du regain est une répétition de la fenaison ; aussi la plupart des termes gallo-romans pour regain présentent-ils cette formation : *regain*, *ru'ayin*, etc. Franche-Comté, *revivre* s. m. Midi de la France, *reprin* Hérault, *recoupe* Isère, *refretson* V, *rebyolon* Vd, *reprise* V, *refoin*, *redaly* Béarn, cfr. all. *Nachwuchs*, anglais *after-gras*, *after-math*, anc. fr. *reaoust*, double récolte. Observons toutefois que pour aucune de ces transformations le préfixe n'est moins indispensable au point de vue logique que pour notre *cordum* qui par lui-même contient déjà l'idée de seconde récolte. Aussi le mot simple s'est-il conservé, à Bergamo, à Brescia, dans le Frioul (Salvioni, *Postille* 6) et sans doute ailleurs. Si le suffixe itératif s'ajouta à *cordum* dans les autres patois, c'est que, je suppose, l'idée primitive de 'seconde récolte' s'était affaiblie en faveur de la nouvelle idée de 'foin' qu'avait adoptée le mot depuis la suppression de *fœnum*. Il avait besoin d'une régénération, elle s'opéra par le moyen de *re* qui — qu'on me passe cette métaphore — rendit au mot son équilibre sémantique². Ainsi comprise, la formation de *recordum* serait parfaitement analogue à celle de *refoin* (v. ce mot). Inutile d'ajouter, après les exemples cités plus haut, que *re* s'unit souvent avec un substantif sans qu'il existe à côté un

¹ Preuve douteuse pour la prononciation du *t* final comme dentale sourde, plutôt mauvaise latinisation, de même que *repasu* pour *repasto* v. *repā*.

² On peut supposer un développement semblable pour *record*, agneau né après terme, que cite Mistral.

verbe correspondant (rappelons *reflux*, *revif* (retour de la marée), *rebord*, *recoin*, *revin*; *repomata* f. petite pomme de terre qui sort d'une nouvelle (V Lens), etc. Le verbe *rekordā* sera un dérivé de *rekor*. — Dans notre territoire, le mot est muni du préfixe dès sa première apparition (1394).

Encycl.¹ Le regain, c'est une de ces belles largesses de la Nature dont parle La Bruyère (*Caractères*, chap. 7). Pour en comprendre l'importance, il faut se rappeler qu'il y a trois façons d'utiliser l'herbe d'une prairie : 1. en la faisant brouter : *pâturage*, all. *Weidfutter*; 2. en la donnant au bétail comme *fourrage vert*, all. *Grünfutter*; 3. en la donnant au bétail comme *foin*, all. *Heufutter*. L'application de ces procédés varie à l'infini selon le climat, le temps qu'il fait, la nature du sol, l'altitude du terrain, les degrés d'engraissement, la quantité de bétail qu'on veut nourrir. Sans pouvoir ici tenir compte de toutes ces variétés souvent très locales et même individuelles, on peut distinguer au point de vue du rapport en herbages quatre catégories de terrain gazonné :

I. le pré gras de la plaine (p. ex. Gros de Vaud, Ajoie, etc.), all. *Talwiese*. Il fournit trois coupes, dont deux de fourrages secs (foin et regain) et une de fourrages verts (*le rekordon*, *vouainq*), qu'on peut aussi traiter de foin dans de bonnes années. Il est plus rare que l'herbe pousse une quatrième fois. Dans ce cas, on la fait pâturer par le bétail (*repas*, all. suisse *Herbstweid*).

II. le pré de situation plus élevée, environ 700-1100 m., vers la limite des arbres fruitiers (par ex. le Jorat). On l'appelle *Bergwiese* en allemand, *Heugut* en patois bernois. Il ne permet plus que deux coupes de foin (foin et regain); ce qui pousse après ces deux récoltes est utilisé comme pâture, qu'on appelle *repé*, *repā*, *paki*, *patoura*.

III. Le pâturage printanier ou *mayen* (all. *Voralp*, *Vor-*

¹ Une partie de ce que nous exposons ici sera donné sous *foin* dans la rédaction définitive du *Glossaire*.

sass, *Untersass*, *Unterstaffel*, *Maiensäss*, etc.), qui se trouve à une altitude de 1000-1900 m. On y mène brouter le bétail au printemps (mai ou juin), il fournit une seule coupe de foin, en août, qui se conserve dans le fenil. Est-ce du foin ou du regain? Du foin, parce que c'est la première (et seule) coupe, du regain, parce que c'est la deuxième poussée d'herbe. De fait, certains patois valaisans l'appellent *reko dou fortin* (regain du pâturage printanier), d'autres *ouazon* ou *rekor pâturé*, v. *rekor*, cfr. Stebler, *o. c.*, p. 232.

IV. le pâturage de la montagne ou *montagne* (all. *Alp*, *Alpwiese*), il est entièrement brouté, l'herbe n'y pousse qu'une fois l'année, ou si elle repousse, on la laisse se pourrir, c'est le seul engrais qu'on donne à ces pâturages. — La récolte du *foin sauvage* (all. *Wildheu*) sera traitée à part.

A la plaine, dans les prés proprement dits (catégories I et II), la récolte du regain s'effectue pendant les mois d'août ou de septembre, ordinairement elle est terminée dans la première quinzaine de septembre, il arrive qu'elle se prolonge jusqu'en octobre; en cas de neige exceptionnellement précoce, on est obligé de 'recorder' en novembre (Grindelwald). De là la dénomination pour le regain de *foin d'automne* qu'on trouve déjà en latin: *fœnum autumnale*. — Le plus souvent on compare le regain avec le foin dont il diffère principalement par la moins grande abondance de la récolte: *je n'ai pas fait deux chars de rekor cet an*, se plaint un correspondant genevois. Le regain ne donne jamais beaucoup, souvent très peu. Ce fait se traduit dans la langue par la fréquence des diminutifs: *rekordè* m. Vd, *vouèndä* m. B, *regin.nè* m. N, all. suisse *ämdli* s. n. et *ämdelen* v., toujours en parlant d'une petite récolte de regain. La fenaison, au contraire, s'appelle 'les grands foins', 'les bons foins' (Vd). — D'autre part on oppose le regain, comme étant de meilleure qualité, au foin appelé 'rare' ou 'maigre' qu'on fauche une seule fois aux côtes rapides, sans engrais et qui est encore plus court et moins fleuri que le regain (Vd Blonay). — Les qualités qu'on attribue au regain diffèrent beaucoup: à Evolène il

est plus indigeste, à Genève il est plus recherché par les vaches que le foin. — L'usage de fêter la fin du regain par un repas en commun, connu sous les noms de *ämterledi*, *ämterwin* dans le canton d'Appenzell (v. Idiotikon), paraît faire défaut à la Suisse romande.

rekordè s. m. 1. petit regain (Vd Blonay), 2. troisième coupe d'herbe (Vd Penthaz).

Etym. **recordittum*, de formation ancienne ou tiré du verbe.

rəkordin adj., v. *rekordā* v.

rəkordi s. m., pré à regain (V Conthey).

Etym. Dérivé ancien de *recordum* + *aceum*, cfr. *sērī* (séré) < *seraceum*.

rekorda v., paraît peu usité. 1. récolter le regain (F Gruyère, Matran); 2. pousser, en parlant du regain (V Vernamiège). De là: *rəkordin*, *-in.ṇta* adj. donnant du regain, *pró rəkordin* (V Bagne, Entremont).

Etym. **recordare* de formation ancienne. Pour la terminaison du participe, cf. *tsantin*, *vindin* (Fankhauser, *Val d'Illicz* 153, etc.). Pour le féminin analogique cf. *məoula vrinta* (Blonay).

Homonymes: 1. apprendre par cœur, 2. corder de nouveau.

Autres dérivés de *rekor*: *rekordon*, *rekordyon*, *rəkordnā*, v. sous II A.

2. **vouayīn** s. m. B, regain.

(v)*ouayīn* (B Atlas), *voèyīn* (Charmoille), *vouäyīn* (les Bois).

cfr. *ouayin*, dép. Doubs, Vosges, etc.

1. seconde coupe d'herbe, B. 2. deuxième ou troisième herbe qu'on fait pâturer (Charm., Courfaivre).

1. *lèz amour son kman l vouayīn, tyain an krè k'èl a pèsè, lə vouali kə rvīn*, ...quand on croit qu'il est passé, le voilà qui revient (B Epauvillers). 2. *botè lé bét e voèyīn*, mettre le

bétail pâturer le regain (Charmoille); *lé vèch son e vouayin* (Courfaivre).

Hist. Ce mot, exclusivement jurassien, est inconnu au reste de la Suisse romande. La limite entre le territoire de *vouayin* et celui de *rekor* est formée, comme d'habitude, par le vallon de Saint-Imier. Ici encore, le Jura bernois se rattache entièrement au vocabulaire des patois du Nord de la France; *vouayin*, *rvouayin* et le franç. *regain*, qui n'en est qu'une variante, occupent, au sens de regain, toute la moitié nord de la France, tandis que le midi, — à part quelques termes isolés, — emploie *vivre* et *revivre* comme substantifs. Ce n'est guère qu'en Suisse que se sont rencontrés, — et quelque peu heurtés l'un contre l'autre, — l'ancien terme latin *cordum* et l'ancien mot germanique *weida* « fourrage », auquel remontent sans aucune espèce de doute toutes les formes citées. Notre *vouayin* dérive de *weida* + *-imen*, latinisé en *vuadimen*, représenté par l'anc. fr. et l'anc. prov. *gaïm*. C'est ce qu'a démontré d'une façon convaincante pour « (re)gain » M. Thomas, *Romania* XXV, 86-89, en s'appuyant d'un côté sur les rimes qui séparent l'ancien français *gaïn* (*gaïm*) « regain » de *gaïng* « gain »¹ et de l'autre sur des dérivés comme *regaïmer* « faire le regain » et *prés guimaulx* « prés à regain » (Rabelais, éd. Marty-Laveaux I, 19), etc. Cette formation est confirmée par l'ital. *guaime* « regain », qu'il soit emprunté au français ou d'origine dialectale². La phonétique locale n'offre guère de difficulté. Pour l'initiale, cfr. *ouër* < *weigar* fr. guère, *ouardè* v. fr. garder, l'*a* (ou *ä*) patois semble correspondre à l'*a* de *gaïm*; quant à l'*y*, c'est un reste

¹ Qui n'en diffère que par le mode de formation.

² En italien, la terminaison *-ime* a un caractère directement agricole : 3 mots pour fourrage ou pâture : *governime*, *mangime*, *pastime*, 3 mots pour fumier : *concime*, *grassime*, *marcime*, on peut ajouter *lettme* « litière » (Pistoia), c'est toujours une masse plus ou moins compacte se rapportant aux soins du bétail. Faut-il s'étonner que le mot *weida* « fourrage », quelle que soit la route qu'il ait prise, ait été assimilé à cette famille morphologique ?

de la diphtongue allemande, ou bien il s'est produit pour résoudre l'hiatus comme dans *mèyu* < anc. fr. *mëur*, *mûr* (Courrendlin) ou *oyu* < *ëu* (Péry), cfr. *boyau* < *boel*, *joyau* < *joel*, *hoyau* < *hoel*. La terminaison *-imen* s'est confondue avec le produit patois de *-inum*, ce qui peut expliquer la présence de *n* — non de *m* qu'on attendrait — dans les dérivés *vouainā* m. *vouainè* v. Ces mots auront été formés d'après le modèle le *moulin moulinet*, *lapin lapinet*, *patin patiner*; cfr. aussi *tchîn*, *tchnā* 'petit chien' B¹.

Reste à examiner le côté sémantique. Dans l'ancien haut-allemand, *weida* exprimait l'idée très générale de 'recherche de la nourriture', 'nourriture', il s'appliquait aux animaux aussi bien qu'aux hommes; il désignait le fourrage, la pâture, la pêche, la chasse en général (cfr. *Weidgeselle*, etc.) et la chasse aux oiseaux en particulier; de même le verbe *weidinôn* signifiait 'paître', 'chasser', 'gagner au moyen de la chasse', *erbeuten*. (De là au sens très vivant en anc. français de 'gagner

¹ Toutefois il n'est pas impossible, malgré les recherches de M. Thomas, qui gardent toute leur valeur pour l'anc. fr. *gaïm*, qu'à côté de ce *gaïm* il ait existé un *gaain* (*guaing* etc.), au sens de 'regain' (ou pâture d'automne?), qui non seulement expliquerait mieux la présence de *n* dans les dérivés cités plus haut, mais rendrait compte de plusieurs formes anciennes et modernes que cite Godefroy sous (pré) *gaaigneau*, 'pré à deux coupes de foin' (doc. de 1366), c'est sans doute le *pré guimau* de Rabelais, mais dérivé de *gaaigner* ou de **gaaing*. (cfr. *pré à rekor*). Ajoutons *regaaigner* v. 'récolter en regain' (Godefroy), de même dérivation. Un examen des significations semble confirmer cette hypothèse: tous les mots qui se rattachent à la famille de *gagner* s'emploient dans l'ancienne langue, à côté de leur sens moderne, en parlant de la terre et de ses produits, *gaaing* lui-même signifie 'terre labourable'; 'fruit de la terre', 'récolte' (Godefroy), donc ni exclusivement 'gain, profit', ni exclusivement 'regain', comme le fait croire l'article de M. Thomas. Il y a eu attraction et influence réciproques entre *gaaing* et *gaïm*. Ajoutons que *regain* s'emploie aussi pour 'seconde fructification du figuier', sens dans lequel on peut voir un reflet de la signification plus générale de 'récolte'; cfr. toutefois *recordon* 1. = second essaim d'abeilles (Savoie), 2. = fruit avorté (Yonne), simples extensions de sens (v. Godefroy).

au moyen de la guerre, butiner', il n'y avait qu'un pas). Ce radical germanique a passé dans toutes les langues romanes de l'Ouest, de l'italien jusqu'au portugais. Partout — dans les textes du moyen âge plus que dans les parlers modernes — le mot a gardé une signification agricole; rappelons anc. fr. *gaaigner* 'cultiver la terre', 'labourer', avec ses dérivés, par ex. *gagnage* m. « culture de la terre, grain », fr. mod. 'pâturage' (Dict. gén.), anc. prov. *guazagnar* 'cultiver la terre'; espagnol anc. et mod. *guadañar* 'faucher', esp. mod. *guadaña* f. et port. mod. *guadanha* f., 'faux, faucille'¹, etc., mots auxquels il faudra joindre sans doute le franco-prov. *vouin.nyi* 'semer' ou 'labourer et semer' (v. ce mot). Nous n'avons pas à étudier ici toutes ces modifications de sens, en partie très curieuses, du radical germanique; ce qui nous importe, c'est de constater que le sens 2 de notre mot se rapproche le plus de la signification ancienne (et moderne) de l'all. *Weide* (cfr. *repé*, *repā*, *paki*, *patoura*, tous de pascere). C'est peut-être le sens primitif de *gaïm*, *regaïm*; avec le progrès de l'agriculture, — dans ce cas avec l'augmentation du nombre des pièces de bétail à nourrir en hiver, — le besoin d'avoir plus de foin en grange aurait amené un changement dans l'exploitation du pré: au lieu de laisser pâturer le bétail après la première coupe on aurait fait d'une façon plus régulière qu'autrefois une seconde récolte de

¹ A propos de ces formes ibérico-romanes, qui trouvent leurs correspondants en anc. fr. *gaaigne* f., en anc. prov. *guazanha*, terre labourable, et en patois romand *vouanyè* f. pl. semailles; cfr. aussi en anc. italien *guadagna* f. 'guadagno' (Petr.) et franç. pop. *gagne* f. 'gain' (Sachs-Villatte, *Suppl.*; Anjou, Verrier et On.), on peut se demander si c'est partout un simple substantif verbal de la forme romane de **wai-danjan* purement hypothétique ou si nous n'avons pas plutôt à faire à *weida* + suffixe latin et roman *-anea*; il se serait ajouté sous l'influence de mots très usités comme *montaneu*, *campaneu* qui exprimaient également l'idée d'une étendue de terrain'. Rappelons aussi la presque identité d'emploi qui existe entre le terme romand de *montagne* = pâturage de montagne, et l'all. *Alpweide* [cfr. espagnol *braña*, *Sommerweide* que Meyer-Lübke (*Rom. Gr.* II, 501) tire de *veranea*].

foin, et le mot pour l'ancien système aurait été gardé pour le nouveau. Dans ce cas, le sens 1 qui domine actuellement serait dérivé du sens 2 qui, aujourd'hui, a l'air d'être occasionnel (cfr. toutefois les emplois sûrement dérivés de *rekor*). Pour Encycl. v. *rekor*.

vouèinè v. B, faire le regain.

3^e p. prés. ind. è *vouèyæn*. Pour l'hist. v. *vouayin*.

loc. prov. *vouèinè dvin fonè* (avant de faner) se dit en parlant d'une fille qui a laissé « entamer son capital » avant le mariage (B Bourrignon).

vouèinou (-ouz) s. m. (f) B, celui qui fait le regain.

vouèinéjon f. saison du regain (B Vicques). Dér. de *vouèinè*, d'après *fonéjon*.

rouan s. m. regain (N Cerneux-Péq.).

Hist. Le mot n'est attesté que pour cet îlot linguistique; le patois très voisin de Grand'Combe (départ. Doubs) dit également *rouan* (Boillot), sans doute une variante phonétique de *rouin* que note l'*Atlas* aux points assez rapprochés 41 et 31. La forme semble être une réduction vocalique de *rueyin* qu'on trouve dans la même région (*Atlas*). La terminaison fait difficulté, car Grand'Combe dit *mālin* 'moulin', *lèpīn* 'lapin', même *lwin* 'levain'. Serait-ce le correspondant de l'anc. fr. *regaaing* et non de *regaīm*? v. *vouayin*, Hist.

3. **rəgīn** s. m. V G N, regain.

rədyin (Vd Pailly).

Mot très peu usité, importé par le français à côté des formes indigènes *rvouayin* et *rouan*. Dérivés: *rgin.nè* m. *rgingin.nè* m.

4. **rəfoujn** s. m. regain (V, fr. pop.), peu attesté, inconnu aux patois, formation remarquable par sa clarté. Pour *re*, v. ce qui est dit dans l'article hist. sous *rekor*.

II. TROISIÈME HERBE QUI POUSSE.

Pour cette idée, la terminologie patoise est beaucoup plus variée et plus flottante que pour le regain, que la Suisse romande, conformément à sa bipartition linguistique, rend par les deux termes consacrés, le *rekor* au Sud et le *vouayîn* au Nord. Très souvent les termes que nous étudions sous le titre de 'troisième herbe' s'entendent tantôt comme fourrage sec (rarement vert), tantôt comme pâture que broute le bétail. Cette indécision d'emploi s'explique en grande partie par l'incertitude matérielle où est le paysan des régions inférieures pour savoir s'il devra couper ou faire pâturer la troisième pousse. Néanmoins il y a lieu, dans la plupart des cas, d'observer un emploi prédominant. C'est pourquoi nous essayerons de distinguer entre:

A. troisième coupe (*rekordon*, *vouainq*).

B. pâture d'automne (*repas*, *pâquier*, all. suisse *Herbstweid*).

A. TROISIÈME COUPE.

1. *rekordon* s. m. second regain (Vd, F, V, N).

rekordzon (Vd, F), *r(ə)kordjon* (N, B Prêles, Plagne), même étendue que *rekor*, mais beaucoup plus rare. Première mention 1668... manger les *rekordons* (en parlant du bétail qui entre dans un pré) (Oleyres, A. notar. Avenches).

Herbe qui repousse sur un pré fauché deux fois, le plus souvent en parlant de la troisième coupe de foin (plus rarement d'herbe), quelquefois par opposition consciente à *repé* (Gruyère) qui ne désigne que l'herbe pâturée. Par contre certains patois du Gros de Vaud et de N emploient le mot au sens de *repé*: *ce pré n'a que du rekordon* (Blonay). Par extension 'herbe tendre' (F Granges de Vesin). — On s'attend à une récolte peu abondante: *t'arā jami kru kə ley usé zu de l'as' byo rékordon*, tu n'aurais jamais cru qu'il y eût eu d'aussi beau r. (V Vérossaz). — *passer un pré à recordon* signifie 'acquérir le droit de récolter la dernière herbe d'un pré': ... *il lui fut per-*

mis de passer à r. un pré appelé Bornicon déjà à record (v. *rekor*) *mais dont la dernière herbe appartient à la commune* (Colloque d'Orbe, 3 mai 1787). — Nom propre vaudois provenant sans doute de quelque lieu-dit.

Etym. Dérivé ancien de *recordum* à l'aide du suffixe diminutif *-on*, cfr. *grandzon*, *brinton*, etc.; la forme *rəkordzon*, attestée 5 fois dans des régions très différentes embarrasse. Si l'on ne veut pas, avec M. Gauchat, la tirer de **recordio*, *-ionis*, « action de récolter le regain », mot qui serait devenu masculin à cause de son synonyme *rekordon*, on peut songer à une influence de *kordzon* (*kordjon* N, B) « bretelle de hotte » (Bridel) qu'on emploie à côté de *kordon* « bretelle de hotte » (Blonay), quoique la distance sémantique soit assez considérable. On trouve aussi *plantson*, bien attesté pour le Valais, à côté de *plyanton*.

rəkordyon s. m. troisième coupe d'herbe (V Martigny).

Etym. Dérivé de *rekor* + suffixe français *-ion* (d'origine douteuse) qui alterne quelquefois en français avec *-on*, cfr. *fanion* et *fanon*, *croupion* et anc. fr. *cropon*, peut-être aussi anc. fr. *corion* « cuir » et *coron* « bout (de cuir?) ». La Suisse romande emploie ce suffixe plutôt pour des êtres vivants: *bétion*, *gâtion*, *gápion*, etc.

rəkordin s. m. troisième coupe d'herbe (G, Savoie Const. et Dés.; seulement dans les prairies artificielles, G Laconnex).

Etym. Semble être **recordinum*, à moins que ce ne soit l'adjectif *rekordin* substantifié. Les parlers genevois et savoyards, qui ont *aman* à côté de *amin*, ne permettent pas de trancher la question.

rékordè s. m. troisième coupe d'herbe (Vd Penthalaz, Blonay).

rəkordənā v. repousser en parlant de l'herbe du regain, *le prā rəkórdnan* (F Sugiez).

2. **vouainā** s. m. B (Ajoie, Delémont).

voëinā (Charm.) *vouainè* (Saint-Brais, *Atlas*).

1. troisième herbe coupée (plus rarement pâturée)
2. petite récolte de regain.

poèr d'ə voçinã m., sorte de poire mûre à l'époque des regains.

Etym. Tiré de *vouayin* à l'aide du suffixe *-ittum*.

rvouèyïn s. m. troisième coupe d'herbe (B Charmoille).

Dérivé de *vouayin*, pour *re* v. *rekor*.

rouainè v. faire le second regain (B Epauvillers).

Dérivé de *r[v]ouayin*.

3. *rəgin.nè* s. m. troisième herbe d'un pré (N; Vd fr. pop. écrit *reguinet*).

Dérivé du français importé *regain*.

rəgingin.nè s. m. quatrième coupe d'herbe (N Brazel).

Dérivé de *regain* par un curieux redoublement de la syllabe radicale, emprunté peut-être au langage enfantin, cf. *fanfan*, *bonbon*, *glinglin*, etc.

En dehors de ces diminutifs de *rekor*, *vouayin* et *rəgin*, les patois emploient pour la 3^e coupe, très isolément il est vrai, plusieurs expressions composées :

dari rkouó s. m. N, propr. 'dernier regain'; *rèr vouayin* s. m. B, propr. 'arrière regain'; *trèjyema prija* s. f. (V Vernamiège) et *trèzyemã kopã* s. f. G.

B. PATURE D'AUTOMNE.

1. *repé* s. m. (F, Vd, N, B).

rèpé (F), *répé* (Vd Blonay), *rəpé* (Vd passim, F Sugiez, N Béroche, B, alternant avec *rəpè*), fr. pop. de F *repais* (seulement au sens 2). cfr. *repā*.

1. repas, 2. troisième (ou dernière) herbe quand on la fait pâturer (surtout F, moins usité Vd Jorat), 3. pâturage d'automne (F).

1. *a la Sint-Antin.nou*, *la rèpé d'on mouin.nou*, *a la Tsan-*

dèlāza, *lè repé dè l'épāza*, à la Saint-Antoine (17 janvier) le repas d'un moine (petit repas), à la Chandeleur le repas de l'épouse, se dit en parlant des jours courts et longs. *in kanpanya i gran dzò on fā chi repé*, à la campagne, pendant les jours des grands travaux, on fait six repas (F Broye). *in syèl repé*, un faible (frugal) repas (B Epauvillers). S'emploie souvent, comme en français, pour 'repas de cérémonie' (baptême, noce, enterrement, etc.). Le vrai mot patois pour 'repas' est *souya*, v. ce mot. 2. *ly a on bon repé sti an*, il y a une belle quantité de 'repas' cette année F, souvent employé au pluriel au sens de 'place à repais'. *lèy a dzo dè bi repé*, il y a déjà de beaux 'repais' (F). *bata le vatse i repé* (Gruyère), ce dernier emploi marque le passage au sens 3. — *on tsan a repé* (F), est un pâturage d'automne. — Occasionnellement, le mot s'emploie pour la deuxième herbe d'un pré qu'on ne fauche pas, par opposition au *rekor* qu'on fauche (F, Gér. Dup., cfr. *repā* et *paturon*). Pour les droits de la communauté sur le *repais*, v. *parkou*, *Encycl.* — 3. cfr. *repā*. — Homonyme *repé* (Durheim et Savoy écrivent *repè*) m. saule (Bridel).

Hist. Dérivé du latin *repascere* qu'on retrouve dans plusieurs parlers méridionaux au sens de 'repas': prov. anc. et mod. *repais*; gascon *repaich*, etc. (v. Mistral sous *repas*). Il y a deux explications également possibles: 1. On peut faire remonter ces formes à un **repascum*, comme le fait M. Gauthat (*Dompierre*, 18), pour la voyelle cfr. *fé*, *faix* de *fassem* (*Dompierre*); *pasc(u)um*, 'pâturage' existe en latin classique, il a donné *pasco*, *pascolo*, 'pâturage' en italien et *pasch* en roumanche (Pall.). Pour le *re* v. *rekor*. 2. on peut les considérer comme formations postverbales de *repaître*, la 3^e pers. de l'ind. prés. est *repais* en prov. mod., *repèich* en gasc. (Mistral), *rapé* en romand; de *croître*, l'anc. fr. faisait un substantif *crois*, 'accroissement', aujourd'hui *croît*, *décroît*, etc. cfr. *débat*, *soutien*, *gain*. Pour être difficile à expliquer, cette formation est très fréquente en français (v. Nyrop, *Gram. hist.* III, § 540, etc.). Si elle n'est pas attestée pour le masculin, elle paraît

l'être pour le féminin par l'anc. fr. *paisse* f. ,pâture' (Godefroy) de *(re)paisser* , (re)paître'. — Nul doute que le premier sens de ce mot, comme aussi de *repā*, ne soit celui de ,pâture'; il aura été appliqué aux repas de l'homme — sens très répandu aujourd'hui — sous l'influence du mot français *repas*. — Les domaines géographiques de *repé* et de *repā* (Alp. Vd et Bas-V, G) sont nettement séparés.

Encycl. au sens 1, v. sous *dédzon.nā*, *dinā*, *sapā*, etc.; au sens 2, v. *rekor*.

repā s. m. (Vd Alpes, V, G).

rèpā (Alp. Vd), *rapā* (Bas-V, Val d'Illeiez, Entremont, Bagnes), *rapā* (G), *rpā* (N, mot français non patoisé), *repār* (Pays-d'Enhaut, à côté de *repā*), *repair* (forme écrite et isolée à Château-d'Œx, influence de ,repais'?), *repasu* forme mal latinisée d'un doc. frib. de 1394, v. *rekor*, Hist.

1. troisième (ou dernière) herbe d'un pré quand on la fait pâturer; 2. repas.

1. *kin byo rapā!* quelle belle herbe d'automne! (V); *mādzi lo rapā*, brouter le ,repât' (Vd Rössinière).

Emplois occasionnels: deuxième herbe lorsqu'on ne la fauche pas (opp. *rekor* V Entremont); pré qui donne cette herbe (ib.); pâturage d'automne (ib.); par exception: 3^e herbe lorsqu'on peut la faucher (Vd Ormonts, où en 1822 on a fauché six charges de ,repât' au Rosex). 2. *l'amè lè bong rèpā*, il aime les bons repas (V Anniviers).

Hist. Dérivé du lat. *pastus* ,fourrage, pâture', dont it. *pasto*, prov. anc. et mod. *past*, anc. fr. *past*, fr. mod. *pât*, certaine nourriture pour chiens ou oiseaux', etc. Pour le préfixe, v. *rekor*. On trouve déjà *repast* en anc. fr., d'où le fr. mod. *repas*; pour la variante orthogr., v. *appât* à côté de *appas*. — La forme des Alp. Vd présente un r anorganique qui n'est pas rare en franco-prov.; cfr. *klar* ,clef', *tablard* pour *trablyā*, *clédard* pour *clédas* (v. Gauchat, *Mél. Chabaneau*, 871). Ajoutons *coutelar* et *cadenar* que donne Humbert, *Gloss. genevois*. — *repé* et *repā*.

sont des cas intéressants de rétrécissement technique du sens d'un mot général pour 'fourrage', cfr. *pât* 'nourriture pour chiens', astur. *cebu* 'foin' de *cibus* 'nourriture', all. bernois *spīs* 'fromage', de *Speise*, etc.

2. *pāki* s. m. pâquier (fr. pop.).

Vd Est, Leysin, F, Bas-V, G; *pātyi* (Vd Jorat, Blonay, F); *patyè* (Bas-V, Vd seulement Dum.); *pāki* (G); *pasquier* ou *pascuis* 1441 doc. vd.

1. pâturage; 2. troisième (ou dernière) herbe d'un pré lorsqu'on la fait pâturer; 3. surface d'herbe nécessaire à la nourriture d'une bête pendant l'été (Vd).

1. Terme général au même titre que *paturadzo* et *montanyè* (il faut mener les bêtes au *patyi*, Vd Blonay), avec tendance toutefois à désigner un pâturage destiné à telle espèce de bétail: *li fayè son vènyuè in tsan su lo patyè di vatsè*, les brebis sont venues paître sur le 'pâquier' des vaches (V Praz-de-Fort); *patyè di modzon* (ib.); *pāquier* traduit par 'Rinderweide' (F Kuenlin, *Dict.* II, 224); *patyi e vi* = aux veaux (F La Joux). — Le Coutumier du Pays de Vaud de 1616 mentionne *pāquier commun*, qu'il traduit par *Allmend.* — Leysin appelle *patyi* un pâturage clôturé de peu d'étendue. — A Liddes (V), le mot tend à disparaître.

2. Après le sens général, celui de pâturage d'automne est le plus abondamment attesté pour tout le territoire occupé par le mot, c'est un vrai synonyme de *repé* à F et de *repā* en Bas-V, mot dont il diffère surtout par la nuance 'géographique' (sens 1) et par l'emploi juridique (sens 3) du mot. — C'est ici qu'on peut ranger les anciens noms de lieu: 1441 *pratum dou Pasquier* (près Villeneuve, *Arch. cant. vaud.*, Cartulaire Bouvier), etc. 1669 *prèz à Pasquier* (F, papiers Mynsiez) = pré qui donne du 'pâquier'.

3. *lèi-y-a bin déi patyi su va montanyè*, il y a place pour beaucoup de têtes de bétail sur ce pâturage (Vd Blonay). Le système de ces évaluations du terrain est ancien (attesté pour

1666, *Etat du gouv. d'Aigle*, p. 14). Chaque communier avait droit à tant de *pâquiers*, dont le nombre pouvait se modifier par les successions. En cas de partage, le 'pâquier' pouvait se diviser en fractions. Aujourd'hui, les 'pâquiers' de montagne, devenus indivisibles, sont vendables, comme des actions. (Pour d'autres détails, v. Blonay sous *patyi*). Le mot est fréquent comme nom de lieu sous la forme *Le Pâquier* (*Paquier*) dans Vd, F, N, sous la forme de *Pâquis* dans Vd et G, où c'est le nom d'un quartier de la ville, ainsi qu'à Annecy (Const. et Dés. sous *pâqui*), et sous les formes *Paqueys* (Vd Yvorne), *Paccais* (Vd Chessel), *Paquais* (V Colombey); v. Jaccard. De là le nom de famille *Dupasquier* en Suisse et en France.

Hist. Le mot correspond sans doute au français *pâquier* (v. Littré, Supplément), qui était d'un usage beaucoup plus fréquent dans l'ancienne langue (anc. fr. et anc. prov. *pasquier*, prov. mod. *pasquié*, Mistral), presque toujours au sens de 'pâturage', 'fourrage', et qui remonte au lat. pop. *pascuarium* (formé du radical *pasc(u)*, que fournissaient les adjectifs *pascuus*, *pasqualis*, + *arius*). Quant au suffixe *-arius* qui ne donne *ye* en Bas-V qu'après une ancienne palatale (*berjye* = berger, mais *ovrèi*, *ovri* = ouvrier), il paraît que dans notre mot la palatale secondaire a produit le même résultat que l'ancienne. Toujours est-il que les formes romandes, y compris celles de la Savoie — à part peut-être celles du Valais — peuvent aussi bien représenter *pasquis* (de *pascu* + *icium*) ou *pasquil* (de *pascu* + *ilem*). Si le dernier, attesté en anc. fr., semble assez rare, *pasquis*, fr. mod. *pâquis* était très fréquent; c'est un de ces dérivés en *-is* comme *pâtis* 'pâturage', *fouillis*, *taillis*, *éboulis*, *glacis*, etc., qui s'emploient de préférence pour une 'étendue de terrain'. Ce qui témoigne de la fréquence du mot en français romand, c'est que souvent — déjà en 1441 — le mot patois *paki* a été francisé en *pâquis*, cfr. *Les Pâquis* à Genève¹ et à Annecy. Aussi le sens spécial de *Herbstweid* ne

¹ On a cependant hésité entre *Paquis*, attesté pour 1712, et *Paquiers* de l'année 1777, formes que je dois à l'obligeance de M. Muret.

peut-il être invoqué en faveur de *pâquier* (qui a sûrement ce sens en Valais), puisque déjà un écrivain français du XVI^e siècle, Olivier de Serres, semble employer le mot *pasquis* dans le sens en question¹. — Notons la francisation curieuse du mot par *paquet*, que donne le correspondant de Praz-de-Fort (V). Elle repose sur la prononciation identique en Valais de *patyè*, 'pâquier' et *paquet*. — Onomasiologie. A l'exception de la périphrase *derair èrba*, 'dernière herbe' (Vd), tous les termes romands pour 'pâtûre d'automne' remontent d'une façon ou d'une autre au radical latin de *pascere*, 'paître', v. *repé*, *repā*, *patoura*.

3. *patoura* s. f. pâtûre (partout).

patoura (Vd), *paḡoura* (F, V), *paḡōra* (F Gruyère, Vd Blonay), *patōra* (Vd Ouest, F Estavayer), *patēra* (Vd Vaudgondry, Ormonts, accent variable), *paḡura* (Vd Pays d'Enhaut), *patoŭra* (Vd Joux), *patŭra* (G), *pātūra* (*ü* = intermédiaire entre *ou* et *u*, V Entremont, Evolène), *paṣōra* (F Lac), *pātur* (N), *pētur*, rarement *pētur* (B).

1. pâtûre (Vd-B); 2. troisième herbe d'un pré lorsqu'on la fait pâturer (dans tout le Haut-Valais).

1. *Fêrō la patoura*, préparer la nourriture du bétail (Vd). A la montagne, le libre parcours du bétail, la « vaine pâture », s'ouvre le jour de la Madeleine (22 juillet), dans le bas il est permis deux mois plus tard (29 septembre) (Pierrehumbert, *Mus. neuch.* 1909, p. 52). *Y allai broiyain le quïu comme in buë de pétûre*, elle allait tordant le c. comme un bœuf de pâtûre (Raspieler, *Paniers*, 647).

Hist. Du latin *pastura*, pâtûre. — Dans les cantons de N et de B, le mot, peu vivace, est remplacé, au sens général, par

¹ Voici ce passage curieux :... il (le père de famille) la (la prairie) fauchera deux fois, voire trois.... Et finalement sut (= sur) l'entrée de l'Automne reproduira elle du *pasquis* de telle abondance, qu'elle suffira pour bien entretenir son bestail durant grande partie de l'Hyver selon la propriété du climat (*Théâtre de l'Agriculture*, éd. 1639, p. 238).

sanc, *serni* (N) et par *tchinpouè* (B). On emploie en outre *montany* et *intsótanadzo*. v. ces mots.

paturon s. m. V

paturon (Chamoson, Leytron), *patâron* (Martigny).

deuxième herbe d'un pré qui a été pâturé, par ext. pâturage d'automne; *li vatsè son bouènè i paturon*, les vaches sont bonnes à lait quand elles sont aux pâturages d'automne (V Leytron).

Hist. Dérivé de *pastura* + suffixe roman *-on*. — Le sens français de ce mot (partie de la jambe du cheval, etc.) paraît inconnu aux patois romands. Onomasiologie: les termes valaisans pour 'deuxième pâture d'un pré' varient d'une vallée à une autre, il n'y a pas de terme général et consacré, on dit: *rebyolon*, *rebyolin*, *refretson*, *redzeton*, *reprise*; comme on voit, c'est toujours l'idée d'une nouvelle poussée d'herbe qui a servi de point de départ.

E. TAPPOLET.



TEXTES



Deux chansons populaires fribourgeoises.

PATOIS DE PRAROMAN.

Bien qu'on ait déjà publié d'importants recueils de chansons populaires patoises du canton de Fribourg¹, nous en tenons encore un assez grand nombre d'inédites en réserve. En voici deux, transcrites d'après le système orthographique du *Bulletin*. La première contient, sous une forme allégorique, un sens caché qu'il serait intéressant de rechercher. L'air en a été utilisé par M. Emile Lauber pour la musique du drame populaire *Chalamala*, de M. le Dr Thurler, représenté à Bulle en 1910. La seconde rentre dans la nombreuse catégorie de chants se rattachant aux visites nocturnes que font les garçons aux filles, selon une vieille coutume, et qui ont, sinon d'autres mérites, celui d'être autochtones.

¹ Voir surtout *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, années 1865-1898; *Romania*, t. IV (1875), publication de J. Cornu; F. Hæfelin, *Les patois romans du canton de Fribourg*, 1879; notre collection de la *Gruyère illustrée*, livr. IV-V, 1894, les *Chants du Rond d'Estavayer*, 1894, et *Nos chansons*, par J. Bovet, 1911.